

Auch, le 29 octobre 2015



SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE DE L'ÉTAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 radars fixes dans le Gers vont être équipés de la fonction « double-sens »

Comme annoncé par le Ministre de l'Intérieur dans le plan pour la sécurité routière du 26 janvier dernier, le parc des radars automatiques est en cours de modernisation pour mieux lutter contre les vitesses excessives ou inadaptées. L'installation de la fonctionnalité « double-sens » dans certains radars fixes existants est une déclinaison de la 16^{ème} mesure de ce plan.

Dans notre département, 2 radars fixes sur les 22 radars en fonctionnement vont être équipés de la fonction « double-sens ». Il s'agit du radar situé sur la RN 124 à Ordan-Larroque et celui situé sur la RD 930 à Jégun.

Des panneaux de pré-signalisation ont été installés en début de semaine sur les 2 sites concernés dans le nouveau sens contrôlé afin d'informer les usagers.

D'autres sites dans le département sont actuellement en cours d'étude. Au cours des prochains mois, cette fonction « double-sens » sera donc installée sur d'autres radars gersois afin de mieux lutter contre les vitesses excessives et l'insécurité routière.



